

## Coutumes et traditions à la morte-saison

Carlton de Lille : "Au dos des factures, j'indiquais DSK"

Un salarié d'Eiffage a raconté aux policiers ses soirées particulières avec le commissaire Lagarde, Dominique Strauss Kahn et le numéro deux de la police de Nord.

Un tenancier de maisons closes, des dirigeants d'hôtel de luxe, un avocat réputé, des chefs d'entreprise en vue... et maintenant un commissaire divisionnaire. Décidément, l'affaire de proxénétisme du Carlton n'en finit plus de faire des vagues. Où s'arrêtera-t-elle ? Vendredi soir, Jean-Christophe Lagarde, le patron de la sûreté urbaine de Lille, a été mis en examen et placé sous contrôle judiciaire. Une mesure qui lui "interdit de venir dans le Nord-Pas-de-Calais et d'entrer en contact avec tous les protagonistes de l'affaire", a précisé le parquet de Lille, samedi matin. Il a ensuite été suspendu de ses fonctions, samedi en fin d'après-midi.

Après le numéro deux de la PJ de Lyon, Michel Neyret, mis en examen pour "trafic de stuprs", c'est donc au tour du patron de la sûreté urbaine de Lille d'être mis en examen dans une affaire de proxénétisme. Ironie du sort, le second était l'adjoint du premier dans les années 90 à la brigade de recherche et d'intervention de Lyon. S'agit-il encore d'une histoire d'"indic" qui finit mal ? Au centre de cette affaire où il y a désormais douze personnes mises en examen, dont dix écrouées, figure René Kojfer, directeur des relations publiques du Carlton et informateur privilégié du commissaire Lagarde. Kojfer a reconnu en garde à vue avoir donné certaines affaires de proxénétisme au policier, dont certaines ont pu être effectuées en flag. En contrepartie, le commissaire a-t-il couvert les activités dans le proxénétisme de ce dernier ? Plus grave, le policier s'est-il brûlé les ailes en profitant du carnet d'adresses féminin de son indic pour lui-même et ses proches ? René Kojfer affirme aujourd'hui que le commissaire a réservé pour quelques-uns de ses amis des "chambres avec cadeau", c'est-à-dire des prostituées, au Carlton et à l'hôtel des Tours à Lille... Plus embarrassant, le policier aurait participé lui-même à des soirées tarifées, notamment avec Dominique Strauss-Kahn quand il était patron du FMI. Voire les aurait coorganisées avec le directeur d'une filiale d'Eiffage, l'entreprise de BTP.

Abus de bien social

"Je disais que j'allais rencontrer DSK avec quelques amis, ça valorisait l'entreprise, a confié sur P-V David Roquet, ce salarié du BTP. "Vous savez, dans ce métier, pour accéder à certaines personnes on les invite. DSK, c'était dans cet esprit." David Roquet payait ainsi les factures couvrant des soirées coquines tarifées organisées à Lille, Paris mais aussi Washington, ainsi que nous le révélions jeudi. Les acteurs : des policiers, des patrons et parfois Dominique Strauss-Kahn quand il était encore directeur général du FMI.

"Est-ce que cela a ramené quelque chose au commissaire divisionnaire Jean-Christophe Lagarde ? ont demandé les policiers au salarié d'Eiffage.

- Non, absolument rien.

- Savait-il qu'il s'agissait de prostituées ?

- Oui."

Billets de train, d'avion, boissons, déjeuners, dîners... "Au dos des factures, j'indiquais DSK et le nombre de personnes présentes", a ajouté David Roquet, précisant que cela se faisait "avec l'aval de [s]on patron". Le salarié a également expliqué que certaines sociétés "dépensaient des dizaines de milliers d'euros pour manger une fois avec un conseiller général ou un ministre", afin de promouvoir leur activité. Une pratique fâcheuse car cela pourrait constituer un abus de bien social, et donc du recel d'abus de bien social pour les bénéficiaires. D'autant que, selon nos informations, Fabrice Pashowski, le coorganisateur de ces rendez-vous tarifés, aurait confirmé aux policiers avoir payé l'autre partie des frais au nom de sociétés dont il est le gérant. Notamment les chambres d'hôtel à Paris, et à Washington. Lui aussi a été mis en examen.

## Escort girls

Ce gérant de société pharmaceutique aurait aussi reconnu avoir réglé rubis sur l'ongle en argent liquide les prostituées venues de Lille ou de Belgique. Dès lundi, Dominique Strauss-Kahn avait demandé à "être entendu par les juges", en précisant qu'il s'agissait "d'insinuations hasardeuses et malveillantes". Quant à la société Eiffage, elle a décidé la mise à pied de son salarié et déclenché une enquête interne.

Selon nos informations, l'audition de Dominique Strauss-Kahn, l'ancien patron du FMI, pourrait être programmée dès la semaine prochaine. Tout comme celle du directeur départemental de la sécurité publique (DDSP) de Lille, numéro deux de la police dans le Nord, Jean-Claude Menault, dont le nom a été cité par La Voix du Nord, le journal local. Ce haut fonctionnaire aurait participé en février 2011 à l'un des trois rendez-vous tarifés organisés à Washington. "J'avais pris les billets sur l'entreprise, j'avais demandé à mon patron, il avait accepté. Ça a dû coûter 3000 à 4000 euros", a confié David Roquet lors de sa garde à vue. "Cette fois-là, nous avons été invités par Dominique Strauss-Kahn 2 à 3 jours", a-t-il précisé. Le commissaire Jean-Christophe Lagarde était aussi du voyage, tout comme Fabrice Paskowski, gérant de société de matériel médical, proche du PS local et ami de la famille Mellick, dont le père Jacques est conseiller municipal de Béthune. Selon La Voix du Nord, officiellement, DSK souhaitait consulter le DDSP sur les questions de sécurité intérieure, dans la perspective de la campagne présidentielle. Toujours selon David Roquet, pour rendre cette consultation sans doute plus agréable, le petit groupe était accompagné de deux jeunes escort girls, présentées comme des secrétaires du groupe Eiffage. Un subterfuge qui, selon La Voix du Nord, n'aurait été découvert par le DDSP qu'une fois sur place à l'hôtel. Décontenancé, le haut fonctionnaire serait monté aussitôt dans sa chambre. Ce qui, selon nos informations, n'est pas confirmé par l'ensemble des protagonistes. Reste que le patron de la sécurité publique du Nord aurait adressé un rapport à sa hiérarchie pour raconter cette soirée pour le moins surprenante. D'après une source policière, Jean-Claude Menault aurait rendu visite la semaine dernière, dans la plus grande discrétion, à l'IGPN, la police des polices, pour faire le point sur ce dossier explosif. Mais les séjours à Washington n'auraient pas été évoqués. D'où sa convocation prochaine devant la police des polices.

## Parties fines à Washington

Comme le révélait Le Point.fr jeudi matin, il y aurait eu au moins trois voyages organisés à Washington. Un premier en décembre 2010. Un deuxième en février 2011. Un troisième du 11 au 13 mai 2011, la veille de l'arrestation et l'incarcération de Dominique Strauss-Kahn à New York. Les policiers ont saisi le passeport de David Roquet avec ses visas et un billet d'avion retour. Sur P-V, David Roquet a affirmé que les billets d'avion ont été réservés à chaque fois par son ami Fabrice Paskowski, via l'agence événementielle de sa compagne, Virginie D... "C'est sa société qui avançait l'argent, et ensuite elle établissait une facture ; c'est pareil avec Fabrice : il organisait, il prenait la moitié des frais et me disait ce qu'il me restait à charge." Soit entre 12 000 et 15 000 euros pour chacun. "Je tiens à préciser que le prix de chaque nuit était de 1 200 euros la nuit, et cinq chambres étaient réservées". Économe sur les deniers de son entreprise, David Roquet prenait, dit-il, des billets ordinaires et non business.

Dans ses auditions, il détaille les soirées coquines tarifées organisées à Paris à l'hôtel Murano, comme l'a révélé dès mercredi soir Le Point. Au moins trois en 2010. "De temps en temps, il y avait le commissaire Jean-Christophe Lagarde, qui est devenu un copain", a expliqué David Roquet. Lors du dernier séjour effectué au printemps 2010 alors que DSK revenait d'Asie, David Roquet explique être lui-même allé en voiture en Belgique pour chercher deux prostituées. Le petit groupe s'est ensuite rendu à Paris en train avec une troisième prostituée, M., 36 ans. C'était dans "un carré" du TGV, a-t-il précisé. M. a raconté peu ou prou les mêmes faits aux policiers de la PJ lilloise : "Je n'avais pas de travail. J'avais besoin d'argent", s'est-elle justifiée. La jeune femme a raconté par le menu cette soirée libertine tarifée qui s'est déroulée, selon son témoignage comme celui de Roquet, dans un appartement duplex avec piscine du Murano. Pour cette soirée dont elle garde un mauvais souvenir, M. aurait été payée 900 euros. Ce soir-là, selon elle, David Roquet fut "le seul à rester habillé..."